

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
DIRECTEUR EXECUTIF DU GROUPEMENT DES EXPORTATEURS D'HUILES ESSENTIELLES, EXTRAITS ET
OLEORESINES DE MADAGASCAR (GEHEM)
Poste basé à Antananarivo
(Homme/Femme)

1. Contexte

Huiles essentielles, un secteur important à Madagascar. Le secteur des huiles essentielles est en croissance fulgurante depuis ces dernières années. En 2021, le marché mondial des huiles essentielles est estimé à 10,3 milliards de dollars US et devrait atteindre une valeur de 16 milliards de dollars US d'ici 2026. Sur ces 10,3 milliards, seulement 0,93 % concernent les huiles essentielles de Madagascar. D'après les données fournies par le service des Douanes, les exportations d'huiles essentielles ont connu une forte hausse, en passant de 73 846 445,41 Dollars US en 2017 (6 989 tonnes), à 96 211 754,52 Dollars US en 2021 (4 874 tonnes). Le chiffre d'affaires le plus élevé a été réalisé en 2020, avec une valeur des exportations qui s'élève à 107 669 361,12 Dollars US (4 458 tonnes).

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors.

Le Projet PIC, Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est un Projet du Gouvernement de Madagascar mis en place avec le soutien de la Banque mondiale. Le Projet contribue au Programme pour l'Émergence de Madagascar. Son objectif est de contribuer à la croissance durable des secteurs du tourisme et de l'agribusiness en améliorant l'accès aux infrastructures et aux services dans les régions cibles. La phase PIC 2.2 en cours s'étale de 2019 à 2023 et le projet intervient dans les régions Anosy, Atsimo Andrefana, Diana, et sur l'île Sainte Marie.

Le PIC2-2 comprend trois composantes :

- Composante 1 : Promouvoir les investissements privés dans le tourisme et l'agribusiness
- Composante 2 : Éliminer les entraves à l'investissement privé dans le tourisme
- Composante 3 : Éliminer les entraves à l'investissement privé dans l'agribusiness

L'objectif de la composante 3 est de s'appuyer sur les résultats du PIC 2.1 dans les principales chaînes de valeur agroalimentaires pour soutenir la mise en place de systèmes efficaces, diversifiés et durables pour les cultures d'exportation à fort potentiel dans les régions cibles. Le projet accompagne les filières suivantes : Cacao, vanille et huiles essentielles pour la Région Diana ; aquaculture et grains secs pour Atsimo Andrefana ; baie rose, miel et vanille pour la Région Anosy. Le choix de ces filières résulte essentiellement de leur potentiel de croissance notamment en termes de marchés à l'export, de leur capacité à attirer des investissements privés et à créer de la valeur ajoutée, ou encore de synergies avec les autres filières appuyées.

Le GEHEM, le Groupement des Exportateurs d'Huiles essentielles, Extraits et oléorésines de Madagascar. En 2018, un premier regroupement des opérateurs a eu lieu pour définir des actions communes de soutien au secteur face à un contexte d'instabilité favorisant certains comportements opportunistes. Le Groupement des exportateurs d'huiles essentielles, extraits et oléorésines de

Madagascar (GEHEM) a ensuite été officiellement créé en mars 2019. En 2022, le groupement compte actuellement 68 membres, répartis sur tout le territoire malgache. Il s'est fixé comme objectifs :

- L'appui à la structuration de la filière,
- L'appui à la facilitation des procédures administratives,
- Le développement de partenariats avec des investisseurs et des acteurs du secteur public et privé afin de développer la filière,
- La facilitation de l'accès aux nouvelles informations concernant la filière,
- La recherche de nouveaux marchés, en participant à des expositions, des conférences ou des foires...,
- La préservation de l'environnement : reboisement, recherche d'alternatives au bois de chauffe, recherche de nouvelles méthodes de distillation plus écologiques...

Des partenariats multiacteurs se sont établis pour la promotion de la filière huiles essentielles. Depuis sa création en 2019, le GEHEM n'a cessé d'évoluer et tisse actuellement des partenariats avec différents acteurs publics et privés en vue de développer et promouvoir les huiles essentielles de Madagascar au niveau mondial.

Avec le Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation (MICC) et à la suite des réunions sous forme de Dialogue Public-Privé sur l'Industrialisation organisées par l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM), la filière huile essentielle a été classée comme « filière stratégique ».

Un partenariat avec le Ministère des Affaires Étrangères (MAE) traite le plan promotionnel, par la mise en relation du groupement avec les chambres de commerce dans les pays où des Ambassades de Madagascar sont implantés. La participation du GEHEM au SIAL-Canada 2022 a entre autres permis de tisser des liens avec le Canada.

Quant au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Ministère de tutelle de la filière huiles essentielles, le partenariat a résulté en la signature d'une convention, au mois de décembre 2021. L'objet principal de cette convention est la création d'un Conseil National des Huiles Essentielles (CNHE) dans le but de structurer, développer et promouvoir la filière.

Mis à part cette collaboration avec des administrations publiques, le groupement est également en collaboration étroite avec des partenaires techniques et financiers (tel que le PIC), la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar (FCCIM), la Chambre de commerce et de coopération Madagascar - Canada (CanCham) et d'autres groupements du secteur privé.

Pour atteindre ses objectifs, le GEHEM recrute ainsi son Directeur Exécutif /Directrice Exécutive..

2. Objectif et étendue de la mission

L'objectif de la mission du Directeur Exécutif /de la Directrice Exécutive consiste à assurer une gestion institutionnelle et opérationnelle durable du GEHEM.

Le Directeur Exécutif/ La Directrice Exécutive (DE) travaille en étroite collaboration avec les membres du Conseil d'Administration (CA) du GEHEM.

De manière globale et non exhaustive, le/la DE sera notamment en charge des fonctions suivantes :

- Assurer l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale du GEHEM ;
- Mettre en place des procédures de travail conformes aux bonnes pratiques et aux valeurs du Groupement ;
- Assurer le pilotage, la coordination et le suivi d'exécution des projets, des activités et chantiers techniques en cours ou à venir, menés par le Groupement, avec ou sans le soutien de partenaire technique et financier ;
- Assurer une fonction d'analyse et de contribution technique au sein de l'équipe exécutive pour la réalisation des différentes activités du groupement ;
- Représenter le groupement dans les activités courantes sur délégation du Président du Conseil d'Administration et être une force de propositions dans les différents comités/réunions externes où il/elle représente le groupement ;

Le/la DE sera en charge des tâches spécifiques suivantes :

- Planification, mise en œuvre, suivi et rapport d'activités :
 - Concevoir la planification technique et budgétaire annuelle du groupement et la faire valider par le Conseil d'Administration ;
 - Mettre en œuvre le Plan de travail annuel ainsi validé ;
 - Coordonner et assurer le suivi de la gestion administrative, comptable et financière du groupement ;
 - Coordonner et assurer le suivi de la mise en place et la gestion de la base de données des membres et le système d'information du groupement ;
 - Élaborer et soumettre au Conseil d'Administration le rapport annuel d'activités ;
- Promotion et développement des activités du Groupement :
 - Élaborer le business modèle du Groupement (recherche de partenariats, de donations, de subventions, politique de services aux membres, cotisations des adhérents, etc.) et le faire valider par le conseil d'administration ;
 - Coordonner et contribuer à la mise en œuvre du business modèle, et en assurer le suivi des objectifs et des réalisations ;
 - Coordonner et contribuer à la mise en place d'une stratégie d'adhésion de nouveaux membres au groupement ;
- Relations, communication institutionnelle et partenariats de plaidoyer :
 - Assister aux réunions des CA d'autres institutions/ plates-formes auxquelles le GEHEM fait partie et représenter le groupement en cas d'indisponibilité du PCA, que ce soit au niveau central ou dans les régions ;
 - Entretenir et développer des relations d'échange et de confiance entre les opérateurs du secteur huiles essentielles, membres et non membres du groupement ;
 - Susciter, organiser et faciliter les réunions de concertation, de dialogue et de plaidoyer privé-privé et public-privé sur les sujets d'intérêt commun et relatifs au développement de la filière huiles essentielles et de la valorisation durable des ressources naturelles à Madagascar, tant pour les marchés nationaux que pour l'exportation ;
- Chantiers techniques spécifiques :
 - Concevoir et coordonner la mise en œuvre d'une politique de communication intégrée du Groupement envers ses membres et les différentes parties prenantes extérieures au

Groupement (bulletins d'information interne, messagerie instantanée pour les membres, site web, radio/télévision, réseaux sociaux, réseaux professionnels, charte graphique, visuelle, vidéo, ressources documentaires, etc.) ;

- Instruire et coordonner la mise en place d'un laboratoire de recherches et d'analyse en relation avec des partenaires techniques et financières ;
- Instruire et coordonner la mise en place du Conseil National des Huiles Essentielles, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Instruire et coordonner la participation à des foires et salons nationaux et internationaux.
- Concevoir et coordonner la mise en place d'une politique de services aux membres : formations, conseils techniques et réglementaires, montage de projets individuels, etc.

3. Livrables

Le Directeur Exécutif/ La Directrice Exécutive aura l'obligation d'établir périodiquement :

- Des rapports mensuels d'avancement technique et financier ;
- Un rapport trimestriel relatant les faits saillants, les problèmes rencontrés, les résultats obtenus et les perspectives ;
- Un rapport final de mandat retraçant et capitalisant les principaux résultats obtenus et les recommandations pour la phase de mise en œuvre de la suite des chantiers techniques à réaliser.

Il/elle aura à établir les livrables spécifiques suivants :

- Un Plan de travail technique et financière du GEHEM, 3 mois après le début du mandat,
- Une proposition de business modèle du groupement après 6 mois d'intervention.

4. Organisation de la mission

Le Directeur Exécutif/ La Directrice Exécutive travaille sous la supervision du Président du GEHEM et du Responsable du Volet Agribusiness du Projet PIC2.

La durée du contrat est de quinze (15) mois et pourra faire l'objet d'une extension après évaluation satisfaisante des performances. Le démarrage de la mission est prévu dans le courant de mi-septembre 2022.

Le poste est basé à Antananarivo, avec des déplacements réguliers à prévoir en région.

5. Qualifications et profils requis

Le Directeur Exécutif/ La Directrice Exécutive doit avoir les profils de qualifications ci-dessous :

- Au minimum un diplôme de niveau BAC+4 en Agronomie, Commerce, Management ou équivalent ;
- Une expérience prouvée d'au moins cinq (5) ans dans la gestion d'une institution similaire au GEHEM,
- Une expérience d'au moins trois (3) ans autour du secteur des huiles essentielles / extraits avec une bonne connaissance des enjeux, y compris les questions de politique, de réglementation, de financement et de compétitivité des filières / chaines de valeur tant nationales que sur les marchés internationaux,

- Une connaissance sur les systèmes de normalisation et certifications pour les chaînes de valeurs agricoles serait un atout ;
- Des expériences sur le processus de dialogue privé-privé et public-privé seraient un atout : capacité de travailler, de faire du lobbying et de communiquer avec plusieurs intervenants du secteur public et privé, y inclus les partenaires techniques et financières ;
- Une connaissance pratique des outils informatiques courants (Word, Excel, Power Point, internet et messagerie électronique), et logiciels de comptabilité et de gestion de projets ;
- Connaissance professionnelle du malgache, du français et de l'anglais.